
AVIS URBANISMEAnnexe 26 (Art. 335 du cwatup)

Registre des permis d'urbanisation n° PUR2014/002

L'Administration communale de Tubize fait savoir que la société EVILLAS SA – représentée par M. Van De Ven dont les bureaux sont situés à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Petrus Huysegomstraat, 6 a introduit une demande de permis d'urbanisation

ayant trait à un terrain sis Chaussée de Mons, cadastré Division 1e division, Tubize, section C N° 291A - 296E - 297 - 296F - 302 - 292 - 279G - 303B2 - 281G - 293T - 288D

Le projet consiste à créer +/- 220 lots (maisons unifamiliales, immeubles à appartements, équipements d'intérêt collectif, espace publics, ...) et aménager des voiries et présente les caractéristiques suivantes :

- projet dérogatoire en matière de construction, d'affectation, d'implantation, de gabarit, de traitement de toiture, de matériaux et concernant les abords au:
- PCA VI dit «Narmond-Ponts» (articles: 2, I; 2, III; 2, IV, point a ; 2, IV, point b);
- PCA VII dit «Ripain-Narmond» (articles: 2, I; 2, III; 2, IV, point a ; 2, IV, point b; 5);
- RCU (articles: 15 § 1, § 2, § 3 et § 5; 24 § 1 et § 2);
- aménagements de voiries;
- publicité prévue aux articles 4 et 330 du CWATUPE;
- étude d'incidence sur l'environnement.

Une enquête publique est organisée en application des articles 129 quater, 330 9° et 11° du CWATUPE et de l'article 12 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 09 juin 2016 au 08 juillet 2016.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 08 juillet 2016 de **9h00 à 12h00** à l'Administration communale de Tubize- Service Urbanisme – Grand'Place, 1 (rez-de-chaussée) .

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Tubize- Service Urbanisme – Grand'Place, 1 (rez-de-chaussée) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00; afin d'assurer la permanence permettant de consulter le dossier en soirée et de répondre aux questions relatives à la demande de permis, une réunion accessible au public aura lieu le 21 juin 2016, de 16h à 20h, à l'Administration communale de Tubize, Service Urbanisme, Grand Place, 1.

A Tubize, le 1er juin 2016,

Par ordonnance :

Le Directeur général,ff.

Le Bourgmestre,

M.COLLETTE.

M. JANUTH.